

CGT SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

13 Rue Pierre Copel
42100 Saint-Étienne
cgt@saint-etienne-metropole.fr
06.19.69.10.60



COMMUNIQUÉ COLLECTIF COLLECTE CGT Saint-Etienne Métropole :

QR code en déchèterie, agents de collecte : Constater n'est pas agir !

Les semaines et les mois passent, toutes et tous chargés d'une actualité sans cesse renouvelée et toujours plus polémique et éphémère que jamais. De la situation politique nationale, au procès médiatisé de notre ex-futur-ex président en retrait de notre collectivité, les rebondissements ne manquent pas et nous ne manquons pas de suivre la situation avec une grande attention.

C'est donc en suivant la presse locale, que nous avons vu se multiplier les papiers et les reportages sur la multiplication des dépôts sauvages, sur le coût élevé du ramassage pour certaines communes et sur la remise en cause par le contribuable de l'intérêt du QR Code à l'entrée des déchèteries métropolitaines.

Nous constatons d'abord, que le spectacle pitoyable donné par les politiques durant notre mouvement de grève d'avril, consistant à ne rien faire, tout en se renvoyant constamment les responsabilités entre la Ville et la métropole, perdure !

Alors que dans le même temps, c'est bien les impôts des habitants et la santé des agents territoriaux qui effacent le poids du maintien d'une mesure injuste et inadaptée.

Nous avons cessé de le répéter, ce « QR code » n'a aucune raison d'être maintenu. Nous n'avons pas besoin d'attendre plus de temps avant de procéder à son abrogation. Les effets néfastes de sa mise en place ont été démontrés tant par les agents que par les chiffres factuels, et les habitants des villes les plus touchées ont clairement montré leur opposition à cette mesure.

Face à cela nous essayons de comprendre :

- Pourquoi la métropole ne prend-elle pas la décision de la sagesse et ne répond pas aux demandes légitimes des habitants et de ses agents ?
- Les principaux décisionnaires peuvent-ils tirer quelconques avantages ou économie pour leur commune en maintenant le QR Code ?
- Comment des villes de la taille de Saint-Etienne, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles et bien d'autres, peuvent sans remettre en cause ce système, accepter de payer le surplus financier et le coût en termes d'image, du déblaiement de déchets sauvages engendrés par une mesure instaurée par leur propre Métropole ?

Les questionnements ne manquent pas, et certaines réponses doivent être apportées aux contribuables, d'autant plus à l'approche des élections municipales de 2026.

Concernant le suivi des engagements pris par les élus et les services, nous constatons comme nous le pressentions par ailleurs, que derrière les annonces et les promesses, la mise en action concrète reste très poussive...

La revoyure de notre modèle de régime indemnitaire (RIFSEEP), nécessaire à la revalorisation des primes demandées, avait été avancée de plusieurs mois et devait débuter à l'automne. Aujourd'hui, c'est silence radio dans les bureaux de Grüner... Hormis une réunion bilan de prévue en novembre, pas de calendrier prévisionnel de communiqué, aucune communication officielle sur les engagements, et pas plus au sujet d'éventuelles évolutions de primes qui seraient déjà actées...

Bref tout reste à faire et nous pensons, face à ces latences et silences assourdisants, qu'aucune sincérité n'émanait des propositions reçues par les grévistes. L'exécutif cherchait uniquement une porte de sortie, dans un conflit où personne n'aura assumé son rôle et ses responsabilités dans la tourmente politico-médiaque de la grève. Plus grave encore, depuis avril aucune nouvelle paire de gants plus adaptée et plus sécurisée n'a été fournie aux agents, qui eux, n'ont pas constaté la moindre amélioration de leurs conditions déplorables de travail qu'ils dénonçaient en avril dernier. En revanche, nous avons bien remarqué la multiplication des entretiens pré-disciplinaire sur des « motifs » divers et variés.... Ainsi que l'accentuation des discours antisyndicaux. Il semblerait désormais que l'autoritarisme, l'intimidation et la sanction soient de rigueur, pour des agents de la collecte qui ne demandent que de meilleures conditions de travail, plus de sécurité et une meilleure reconnaissance de leur mission.

Nous rappelons aux habitants, également victimes des errances métropolitaines, que nous restons quotidiennement mobilisés pour mettre fin à l'utilisation du QR code pour accéder aux déchèteries, et plus généralement dans le but de maintenir de conditions de travail et d'environnement respectueuses du travailleur et de sa santé. Face à cela, nous restons patiemment en attente devant les promesses et les engagements mais nous ne resterons pas immobiles

Pour terminer ce communiqué sur une note positive, les agents de collecte ont, quant à eux, tenu leurs engagements, et ont reversés l'intégralité de la cagnotte de solidarité en ligne pendant leur grève d'avril, aux « brigades de solidarité », association locale fournissant des colis alimentaires aux plus défavorisés. Un beau geste que nous tenions à mettre en avant, et qui a été validé à l'unanimité après le paiement des jours de grève par la collectivité.

Le chèque a été remis à une responsable de l'association lors de notre assemblée générale, fin septembre.

Notre combat pour nos conditions de vie et de travail continu, et nous nous tenons prêts à toutes les éventualités face aux mépris de nos politiques.

La CGT Saint-Etienne Métropole.

Ci-dessous, la photo de la remise du chèque aux brigades de solidarité.